



HAL
open science

Devenir les ambassadeurs de l'Europe

Philippe Aldrin, Nicolas Hubé

► **To cite this version:**

Philippe Aldrin, Nicolas Hubé. Devenir les ambassadeurs de l'Europe : Une lecture politique de la première expérience de démocratie délibérative européenne. *Politique européenne*, 2011, 34, pp.95-134. halshs-00626364v2

HAL Id: halshs-00626364

<https://shs.hal.science/halshs-00626364v2>

Submitted on 18 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Article paru dans la revue *Politique Européenne*, 34, 2011/2
Dossier : «Promouvoir l'Europe en actes. Une analyse des petits entrepreneurs de la cause européenne»
(coordonné par Ph. Aldrin et D. Dakowska)

« DEVENIR LES AMBASSADEURS DE L'EUROPE »,¹

Une lecture politique de la première expérience de démocratie délibérative européenne

Philippe ALDRIN (ERMES) et Nicolas HUBÉ (CESSP-CRPS)

RÉSUMÉ – À partir de l'observation in situ du « premier sondage délibératif paneuropéen » – *Tomorrow's Europe* – qui s'est déroulé dans les bâtiments bruxellois du Parlement européen un week-end d'octobre 2007, les auteurs se proposent d'analyser les conceptions des divers entrepreneurs d'Europe qui ont imaginé, organisé et opérationnalisé par cette expérience un échantillon physique de l'espace public européen. Pendant trois jours, ils ont regardé comment les quatre cents citoyens venus des vingt-sept États membres de l'Union européenne s'y prenaient pour « discuter de l'Europe de demain » dans un dispositif présenté comme scientifiquement éprouvé. Au-delà du débat intellectuellement et politiquement toujours signifiant sur l'artificialité ou la non-représentativité de cette incarnation de la citoyenneté européenne, les auteurs s'intéressent surtout aux représentations d'institution – ici les institutions de l'Union européenne, les think tanks et d'autres partenaires des affaires publiques européennes – relatives aux perceptions populaires de l'Europe. En rapprochant dans une même analyse les emprunts aux théories et aux méthodes de la science (et en premier lieu de la science politique), le protocole prescrit pour la « délibération », la mise en scène de l'interculturalité europhile et la stratégie médiatique de *Tomorrow's Europe*, l'expérience apparaît davantage sous le jour d'un instrument politique au banc d'essai; un instrument politique capable de figurer la société civile européenne et de rendre son opinion prédictible.

“Become Europe's ambassadors”

A political analysis of the first pan-European Deliberative Poll experiment

ABSTRACTS — The “first pan-European Deliberative Poll” – *Tomorrow's Europe* – took place in the European Parliament buildings in Brussels in October 2007. Using their in situ observations, the authors propose to analyze the various representations of the “Europe entrepreneurs” who imagined and organized this European public space in miniature. For three days, they watched how four hundred people from the twenty-seven EU member-states managed to “talk about the future of Europe” within a “scientifically proven” framework. Beyond the intellectual and political debate on the artificialness or non-representativeness of this incarnation of “European citizenship”, the authors are primarily interested in the representations of institutions – here the EU institutions, think tanks and other partners of European public affairs – on people's perceptions of Europe. In the analysis, the authors use scientific theories and methods (primarily political science), the prescribed protocol for the “deliberation”, the communication and media strategies of *Tomorrow's Europe* presenting Europhile interculturalism as a way of building a European public sphere. In the end, the experiment can be likened to an experience of a new policy instrument; a policy instrument able to construct “the” European civil society and make its opinion predictable.

¹ Jaume Duch, attaché de presse du président du Parlement européen, s'adressant aux participants lors de la séance inaugurale du sondage délibératif *Tomorrow's Europe*, Parlement européen, Bruxelles, 12 octobre 2007.

Du 12 au 14 octobre 2007, le *think tank* Notre Europe, fondé par Jacques Delors, organisait dans les bâtiments bruxellois du Parlement européen le « premier sondage délibératif paneuropéen », baptisé *Tomorrow's Europe*. Pendant trois jours, près de quatre cents citoyens venus des vingt-sept États membres de l'Union européenne (UE) étaient ainsi invités à se rencontrer pour « discuter de l'Europe de demain », et plus précisément « de problématiques relatives à l'avenir de l'Union européenne ainsi que de ses États membres : retraites, emplois, globalisation, influence internationale de l'UE »². En fait de discussion, cette expérience s'est déroulée selon un protocole scrupuleusement fidèle à la méthodologie du sondage délibératif établie par le professeur américain James Fishkin ; méthodologie, dont l'utilisation est aujourd'hui protégée en tant que marque déposée, qui consiste à réunir physiquement un échantillon de citoyens pour délibérer deux jours durant de certains enjeux sociaux sur la base d'interventions d'experts et d'informations fournies par les organisateurs. L'intérêt principal de ce dispositif expérimental réside dans le recueil des opinions de l'échantillon à différents moments du processus, permettant ainsi de mesurer les effets de l'information et de la délibération sur les opinions exprimées avant l'expérience (voir annexe 1). La formule délibérative s'inscrit dans une tendance qui, depuis près de vingt ans, vise à renouveler les formes de l'échange politique dans les démocraties occidentales (Blondiaux et Sintomer, 2002) et désormais au sein de l'UE (Barry, 2001 ; Saurugger, 2010). C'est d'ailleurs le caractère « paneuropéen » qui confère au sondage délibératif *Tomorrow's Europe* son statut de « première mondiale »³, comme le proclame l'intense campagne de publicisation qui a accompagné sa préparation, son déroulement et l'annonce de ses résultats. C'est précisément parce qu'elle rassemble des citoyens de tous les pays membres de l'UE que cette expérience scientifique constituerait une « expérience sociale ambitieuse de consultation publique »⁴.

L'analyse de *Tomorrow's Europe* révèle bien des choses si l'on veut bien considérer cette expérience comme l'occasion d'une immanence des conceptions de ses divers organisateurs quant à la citoyenneté européenne, aux représentations sociales de l'UE et à la mise en public des institutions européennes. À partir des données et des discours publicisés par les organisateurs et du matériel d'enquête issu de l'observation ethnographique

² Communiqué de presse des organisateurs du sondage délibératif *Tomorrow's Europe*, 18 octobre 2007.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

que nous avons pu réaliser pendant le déroulement du sondage délibératif⁵, et dans la perspective commune aux auteurs du présent dossier, il nous a paru impératif de faire tenir ensemble les trois voies analytiques possibles : une première, interactionniste, où l'expérience est analysée comme une modalisation (Goffman, 1974, 53-54) de délibération démocratique ; une seconde, plus pragmatiste, où l'on repèrerait les décalages entre intentions affichées et leur mise en application effective (Boltanski, 2009) ; et une dernière, plus institutionnaliste et stratégiste, où l'on se focaliserait sur la part politique, explicite et implicite, investie dans l'organisation de ce dispositif. En effet, si les deux premières approches permettent de repérer les principes de mise en relation et les ordres de justification qui rendent possible la performance d'un « sondage délibératif paneuropéen », l'échelle plus macroscopique offerte par la troisième voie permet de réencadrer l'expérience étudiée dans des problématiques plus générales de l'UE – telles que les voies européennes de la démocratie délibérative, le déficit d'image, la couverture médiatique de l'UE ou encore l'émergence d'un espace public européen –, en montrant notamment comment la stratégie de mise en public de *Tomorrow's Europe* éclaire les façons de promouvoir l'Europe aujourd'hui. Cette expérience est un révélateur – au sens photographique du terme – de la prégnance du paradigme « participatif » et procédural – cette « nouvelle aune à laquelle doit se mesurer la légitimité de l'Union » (Foret, 2008, 136) – au sein du monde des affaires européennes.

Si l'orientation et l'interprétation des réponses données par les participants aux questionnaires successifs constituent le principal enjeu de l'expérience, la sincérité et la spontanéité ne semblent pas les qualités recherchées en priorité pour les opinions produites par le protocole. Obéissant à des règles de déroulement très strictes, les échanges entre délibérants – pourtant très instructifs du point de vue de la sociologie politique – ne font l'objet d'aucune valorisation (ils ne sont ni enregistrés ni repris ou cités en dehors des « clusters »), si ce n'est comme délibération préparatoire à la rédaction collective d'une question destinée aux experts, ou plus précisément d'une question à laquelle les experts de la tribune pourront juger intéressant de répondre lors des « assemblées plénières » qui se tiennent dans l'hémicycle du Parlement européen. En plus des effets liés à l'administration formelle de la parole (thème imposé, recours obligé au support d'information) et à l'assignation dichotomique des rôles (où les citoyens supposés « ordinaires » interrogent et écoutent les experts avant de réviser leur opinion), le sondage délibératif n'échappe pas aux biais théoriques et méthodologiques qui sont ceux de toute expérimentation de ce genre. En l'espèce, il y a aussi lieu de s'interroger, et nous ne manquerons pas de le faire, sur des biais supplémentaires possiblement introduits par la dimension plurinationale de la population de participants. Mais cet article entend

⁵ Cet article repose sur un matériel d'enquête constitué, d'une part, de l'ensemble des documents disponibles relatifs à l'organisation de l'expérience *Tomorrow's Europe* et, d'autre part, d'une observation ethnographique de ladite expérience. Les auteurs ont bénéficié du statut d'« observateurs » accordé par les organisateurs et ont pu assister ainsi, pendant toute la durée du « week-end délibératif », aux groupes de discussion, aux séances plénières et ont également pu interviewer des participants de différentes nationalités. Nous remercions tous ceux – organisateurs comme participants – qui ont accepté de répondre à notre curiosité.

d'abord et surtout analyser l'expérience inédite de démocratie délibérative « européenne » *Tomorrow's Europe* dans une perspective politique. Les thèmes imposés aux discutants, le lieu de la délibération, les parrainages et les personnalités associées : tout signale l'intérêt que portent à cet événement les promoteurs institutionnels (Commission et Parlement de l'UE, notamment) et péri-institutionnels (*think tanks*, centres de recherches dédiés aux *European Studies*, associations de la « société civile européenne ») de l'idée européenne. À ce titre, l'expérience *Tomorrow's Europe* peut être vue comme la démonstration (ou la mise en scène) d'une Europe en débats, à l'écoute des citoyens. Elle est bien cela, d'ailleurs, puisqu'elle s'inscrit explicitement dans le cadre des actions du Plan D de la Commission et dans le sillage de la promotion de la citoyenneté européenne encouragée par le Parlement. Elle est bien cela, aussi, si l'on prête attention à la stratégie de sa mise en public. Mais l'expérience *Tomorrow's Europe* ne peut se réduire à une simple action événementielle visant à corriger l'image d'une Europe parfois jugée technocratique, élitaire et autiste. Parmi les discours qui lui donnent valeurs et significations politiques à travers ce premier sondage délibératif paneuropéen, les promoteurs de l'intégration (représentants institutionnalisés de la « société civile européenne », militants et professionnels de la politique acquis au fédéralisme, agents de l'UE) et les experts académiques semblent bien vouloir mettre à l'épreuve une autre façon de produire l'opinion publique européenne. À rebours d'une opinion sondagière qui, Eurobaromètre après Eurobaromètre, se défie toujours plus de « Bruxelles », l'opinion informée et raisonnée qui ressort du sondage délibératif se montre favorable à l'UE et plus encline à soutenir des réformes « communes ». En revenant sur le montage matériel et symbolique de l'expérience *Tomorrow's Europe*, nous nous intéresserons donc aussi aux espoirs et aux croyances que cristallisent ces nouveaux instruments qui sont supposés capables de performer une sphère publique européenne (théoriquement réputée génératrice de soutien populaire à la construction européenne) par la vertu de la délibération citoyenne.

Les dividendes politiques attendus d'une expérimentation inédite

Pour comprendre les dimensions politiques proprement communautaires de l'expérience *Tomorrow's Europe*, il convient d'abord de rappeler l'agenda politique dans lequel s'inscrit cette expérience ainsi que les orientations qui infléchissent depuis le début des années 2000 la politique de communication de l'UE. C'est à partir de cette prise de vue macroscopique du cas étudié que nous pourrions saisir le lien entre, d'une part, les transformations immédiatement contemporaines de la politique de communication de l'UE et, d'autre part, l'appropriation par cette dernière des concepts et dispositifs de la démocratie délibérative ou de ses expérimentations.

Au cœur d'une séquence politique européenne sous tension

Volontiers présenté comme un rendez-vous politique attendu (« les pays de l'UE sont confrontés à des opportunités et à des défis qui nécessitent des choix prudents »⁶), *Tomorrow's Europe* est organisé dans un contexte doublement particulier. Particulier, d'abord, par l'agenda politique communautaire : le « week-end délibératif » se tient au moment même où la Conférence intergouvernementale de l'UE s'apprête à conclure ses travaux et rendre public un accord dont le texte approuvé le 19 octobre 2007 deviendra deux mois plus tard le traité de Lisbonne. Particulier, ensuite, par la coïncidence entre les cadres et références conceptuels d'une expérience (dont on verra qu'elle est portée par un *think tank* très proche des institutions de l'UE mais aussi directement sponsorisée par la Commission européenne) et l'inflexion de la politique de communication de l'UE. Après les nouveaux records d'abstentions aux élections européennes de 2004 et l'échec référendaire du processus de ratification du traité constitutionnel en 2005, la Commission Barroso a adopté une série de textes destinés à améliorer la communication sur l'Europe auprès des citoyens. D'abord, à travers un « Plan d'action relatif à l'amélioration de la communication sur l'Europe » (juillet 2005), visant à réformer, professionnaliser et décentraliser les services communautaires de communication. Puis par la mise en œuvre d'un programme de débats participatifs, de conférences et de consultations à travers toute l'Europe ; programme nommé « le Plan D »⁷ (octobre 2005) en référence au « Plan B » évoqué pendant la campagne de ratification du TCE et qui était censé offrir une alternative en cas de blocage de celui-ci. Les dispositions et plus encore l'esprit de ces textes confirment le tournant participatif de la communication européenne, tournant déjà annoncé dans les « principes de la bonne gouvernance » édictés dans le Livre blanc de 2001 qui, rappelons-le, « propos(ait) d'ouvrir davantage le processus d'élaboration des politiques de l'UE, afin d'assurer une participation plus large des citoyens et des organisations à leur conception et à leur application »⁸.

Le Plan d'action opérationnalise en effet un redéploiement des moyens de communication pour instaurer un débat direct et permanent entre l'UE et les citoyens, reposant notamment sur l'affirmation d'un principe d'écoute de ces derniers. Le nouveau *leitmotiv* de la Commission en la matière peut se résumer de la sorte : la communication est un dialogue⁹. Si, en réalité, les initiatives et les dispositifs ne subvertissent pas fondamentalement une stratégie de communication de l'UE dont les priorités restent les relations-presse et la diffusion ciblée ou massive d'information, ils la complètent avec

⁶ Plaquette officielle de présentation de *Tomorrow's Europe* téléchargeable sur le site www.tomorrowseurope.eu.

⁷ Commission européenne, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà. Le Plan D, comme Démocratie, Dialogue et Débat*, Luxembourg, OPCE, 2005.

⁸ *Livre blanc sur la gouvernance* (2001), p. 3 et 12.

⁹ Dans les quatorze pages du *Livre blanc sur une politique de communication européenne* publié en février 2006 par la Commission, on peut relever sept occurrences du mot « dialogue ».

l'objectif d'établir une interaction sans médiation avec les eurocitoyens¹⁰. Le « *Livre blanc sur une politique de communication européenne* » présenté en février 2006 par la Commission réaffirme la nécessité d'une « rupture radicale » dans la conception de la communication et théorise une « approche fondamentalement nouvelle » : une vision post-médiatique et participative du travail de légitimation de l'action publique européenne. Ainsi, « les citoyens devraient avoir le droit d'exprimer leurs opinions et d'être entendus, ainsi que la possibilité de dialoguer avec les décideurs. Au niveau de l'UE, où les institutions présentent un risque accru d'éloignement par rapport aux citoyens, ce principe est particulièrement important »¹¹. Cette évolution des principes de la communication publique de l'UE (en particulier l'introduction de la parole des citoyens dans ses processus décisionnels) s'est d'abord heurtée au scepticisme des eurodéputés et des différents partenaires du jeu institutionnel communautaire (Aldrin et Utard, 2008). Néanmoins, quand le Parlement accepte d'accueillir l'initiative *Tomorrow's Europe* dans ses bâtiments bruxellois, l'expérience est explicitement présentée comme une manifestation relevant du Plan D et fait d'ailleurs directement écho à ce qui peut apparaître comme la conversion des eurodéputés aux vertus des expériences participatives et délibératives (Baisnée, 2007a). En effet, dans une résolution législative du Parlement adoptée en octobre 2006 et concernant le programme « L'Europe pour les citoyens », il est précisé :

« La pleine adhésion des citoyens à l'intégration européenne suppose donc que l'on mette davantage en évidence leurs valeurs, leur histoire et leur culture communes [...]. Pour rapprocher l'Europe de ses citoyens et permettre à ceux-ci de participer pleinement à la construction d'une Europe toujours plus proche, il est nécessaire de s'adresser à tous les ressortissants des pays participants et aux personnes y résidant légalement et de *les faire participer à des échanges et des activités de coopération transnationaux*, en contribuant à développer un sentiment d'adhésion à des idéaux européens communs. » (nous soulignons).

Conçu comme un dispositif de « recherche sur l'opinion » innovant et prêt à l'emploi, le sondage délibératif *Tomorrow's Europe* permet justement d'organiser une rencontre physique et des échanges de vues entre des citoyens des différents États membres. C'est une expérience parmi d'autres inscrites dans le plan D, dont les plus révélatrices étaient les *ECC (European Citizen's Consultation)* et le programme *Europolis*, reposant toutes sur des dispositifs participatifs similaires à celui du sondage délibératif.

Cette expérience prend appui sur un appareillage intellectuel dont les postulats réfèrent explicitement aux controverses théoriques qui animent la science politique américaine contemporaine à la croisée des études de l'opinion et de la théorie démocratique. En revenant sur les fondations

¹⁰ Le Plan d'action affirme : « L'objectif ne consiste pas seulement à ce que les institutions de l'UE informent les citoyens de l'Union, mais à ce que les citoyens s'expriment pour que la Commission puisse comprendre comment ils perçoivent l'Europe et quelles sont leurs préoccupations. Les citoyens veulent faire entendre leur voix en Europe et leur participation démocratique devrait avoir une influence directe sur l'élaboration et la formulation des politiques de l'UE. ». Cf. *Plan d'action relatif... op. cit.*, p. 3.

¹¹ *Livre blanc sur une politique...*, *op. cit.*, p. 6.

¹² Résolution législative sur le programme « L'Europe pour les citoyens (2007-2013) visant à promouvoir la citoyenneté européenne active » (P6-TA(2006)0443).

intellectuelles qui ont donné naissance et légitiment aujourd'hui ce type d'expériences, nous tenterons d'en pointer les justifications scientifiques et les soutènements idéologiques pour comprendre les enjeux de leur convocation sur la scène publique européenne à l'automne 2007. Ils ne sont pas en soi propres à l'expérience paneuropéenne, mais méritent que l'on s'y attarde car ils sont ajustés au répertoire de la gouvernance prônée par les institutions européennes.

Une vision idéalisée de la délibération : de la « rational ignorance » au « rational choice »

Le sondage délibératif comme méthode d'enquête d'opinion a été élaboré dans les années 1990 par le politiste américain James S. Fishkin de l'Université de Stanford, en collaboration avec Robert Luskin au sein d'un laboratoire dédié, le *Center for Deliberative Democracy*. Schématiquement, il s'agit d'effectuer un premier sondage d'opinion « classique » auprès d'un échantillon de citoyens tirés au sort puis de convoquer, en un même lieu et pendant tout un week-end, une partie de cet échantillon afin de soumettre les participants à un exercice de délibération informée par des documents, des reportages et un dialogue avec des experts. Au terme des deux jours de délibération, le sondage initial est à nouveau administré aux participants ; les écarts constatés avec les résultats du premier sondage sont alors mis au crédit de la délibération informée (voir schéma de l'expérience : annexe I).

Les discours qui promeuvent cette méthode prolongent très explicitement l'idéal de démocratie de l'opinion théorisé par l'« inventeur » des sondages d'opinion, George Gallup (Fishkin, 2001 ; Luskin, Fishkin et Jowell, 2002), en cherchant à dépasser les limites intrinsèques du seul sondage par questionnaire. L'utilisation massive de ces derniers par et dans les médias pour rythmer la vie politique les aurait détournés de leur vocation originelle, c'est-à-dire comprendre l'état de l'opinion en démocratie et ce phénomène que Philip Converse a appelé les « non-attitudes » (Luskin, Fishkin et Jowell, 2002, 456). En outre, la méthode du sondage délibératif permettrait de recréer artificiellement les conditions idéales d'information et de formation des opinions politiques. Pour J. S. Fishkin, principal maître d'œuvre de cette entreprise, G. Gallup aurait négligé le fait qu'une « pièce peuplée de millions d'individus crée les conditions de ce que les sociologues ont nommé « l'indifférence rationnelle » » (Fishkin, 2001, 210). Théorisée par Anthony Downs (1957), la *rational ignorance* aurait pour effet de détourner l'électeur du vote : soit qu'il estime ne pas avoir à aller voter, soit qu'il estime voter un peu « au hasard ». Comme G. Gallup, J. S. Fishkin affirme d'ailleurs que l'on peut « utiliser la technologie dans un certain sens pour permettre de convier un pays tout entier dans un seul et même lieu », mais il ajoute que le public ne peut opiner qu'à « la double condition qu'il accorde de l'intérêt aux affaires publiques et qu'il se renseigne à leur propos, comme il le ferait, peut-on espérer, pour un *town meeting* » (Fishkin, 2001, 211).

Cette référence aux *town meeting halls* qui participent des fondations mythologiques de la démocratie américaine signale la proximité intellectuelle de la démarche engagée par les membres du *Center for Deliberative Democracy* avec les démocrates délibératifs, ces théoriciens qui font prévaloir les vertus du consensus (vu ici comme un avis raisonné issu de la délibération) sur celles du vote (présenté ici comme la seule agrégation de points de vue individuels) (Young, 1996). En référence à une vision pour partie idéalisée de ces réunions citoyennes, on sait l'importance qu'occupe la délibération égalitaire entre citoyens dans la philosophie morale de Jürgen Habermas¹³ ainsi que dans sa lecture de l'idéal de justice chez John Rawls (Habermas, 1991). Le sondage délibératif fait directement écho à cette conception démocratique où tout citoyen, lorsqu'il est mis en situation de produire collectivement un avis politique, agit conformément à la morale et pour le bien commun. Parce qu'il s'investit activement dans la recherche du consensus, chaque citoyen abandonnerait préjugés et intérêts personnels et, du même coup, adopterait un nouveau point de vue, divergent de son avis préalable et convergent vers la position dégagée par la délibération. Ce processus, pour les concepteurs du sondage délibératif, conduit inéluctablement à recueillir (et c'est une condition *sine qua non* de félicité du dispositif), au terme de l'expérience, des opinions « significativement différentes » du sondage initial (Luskin, Fishkin et Jowell, 2002, 466). De plus, parce qu'elles résultent de la délibération et de la recherche du consensus par les citoyens, ces opinions confèreraient aux options qu'elles défendent une légitimité plus forte que les décisions prises par les représentants politiques traditionnels dont la légitimité procède pourtant du suffrage universel. James S. Fishkin affirme ainsi qu'« un retour à une discussion entre élites ne servira pas la légitimation de l'UE, tandis que les mouvements vers une plus grande implication du public par la délibération le font bien mieux que les enrôlements populistes » (Fishkin, 2006, 2).

Comme cela a déjà été observé pour la généralisation des sondages par questionnaire au cours du second vingtième siècle (Blondiaux, 1998), la promotion de la méthode du sondage délibératif prend les formes d'une entreprise tout à la fois scientifique, économique et philosophique. Scientifique : à l'instar de l'entreprise de George Gallup, les concepteurs, appartenant au monde académique, ont fait valoir la validité théorique et méthodologique de leur modèle par la publication de très nombreux articles dans des revues et ouvrages scientifiques. Économique : le sigle [®] que tous les utilisateurs se voient obligés d'apposer à chaque occurrence de l'expression « sondage délibératif » indique que le procédé technique de cette expérience a fait l'objet d'un brevet déposé par son « inventeur », J. S. Fishkin, et dont les droits sont versés au *Center for Deliberative Democracy* de l'Université de Stanford. Une entreprise qui affiche d'ailleurs son « obligation de résultat » : Bobby Fishkin, fils de l'inventeur, se déplace partout dans le monde pour assurer, en qualité de « *special advisor* », le contrôle du déroulement conforme de l'expérience. Enfin, là encore à l'instar de G. Gallup, cette expérience

¹³ Selon Craig Calhoun (1992), Jürgen Habermas, créateur du concept d'espace public, a tendance à idéaliser l'affluence et la qualité des débats au *town meeting* comme d'ailleurs dans les cercles intellectuels bourgeois du XVIII^e siècle européen.

emprunte les aspects plus philosophiques d'un mouvement de régénérescence des systèmes démocratiques. À ce titre, les efforts destinés à assurer la reconnaissance scientifique du procédé garantissent le caractère indiscutable des résultats et, du même coup, les effets de légitimation qu'en attendent les organismes et les institutions qui y ont recours. À l'issue des sondages, l'équipe de Stanford ne manque pas de publier ces résultats dans les revues académiques de premier rang (pour l'expérience britannique : Luskin, Fishkin et Jowell, 2002). La dimension scientifique de l'expérience *Tomorrow's Europe* est certifiée par son « comité scientifique de haut niveau », composé ici de dix-sept membres dont quatorze professeurs d'université, trois chercheurs et deux membres de l'Institut universitaire de Florence, tous rattachés aux instituts de recherches dominants de leur pays, tous attentifs et pour certains personnellement impliqués dans le développement de la démocratie participative.

Mais l'expérience ne présente pas seulement des perspectives de connaissance. Il n'est pas difficile de souligner une convergence idéologique des différents experts investis dans l'expérience autour du projet européen et des théories délibératives. Convergence qui marque la genèse même du projet : initié par Notre Europe, *think tank* aux idées fédéralistes très proche des institutions de l'UE, il est soutenu par la Commission européenne (qui le finance à hauteur de 62 %, soit près 850 000 euros et l'inscrit à l'actif du Plan D), le Parlement européen (qui l'accueille au sein même du Parlement européen à Bruxelles) et le CESE. Le projet est en outre financé en partie par l'*Open Society Institute* de George Soros et bénéficie de partenariats commerciaux (Allianz, Thalys), de partenariats associatifs (EuropaNova, Les amis de l'Europe) et de centres universitaires spécialisés (*European University Institute, Instituto de Estudos Estratégicos e Internacionais*). De ce point de vue, *Tomorrow's Europe* est justiciable d'une double investigation, en tant que méthodologie inédite d'analyse de l'opinion publique européenne et en tant qu'exercice de promotion et de légitimation de l'UE.

Les conditions de félicité d'une délibération citoyenne paneuropéenne

Les nombreux communiqués de presse et déclarations présentant *Tomorrow's Europe* rappellent que le premier intérêt de l'expérience réside dans la possibilité offerte à des « gens ordinaires » de prendre la parole sur l'Europe et d'« exprimer une opinion forgée en toute connaissance de cause ». Citant son inventeur, la brochure de présentation affirme qu'« un sondage délibératif a pour objectif de révéler ce que le public penserait d'une question de société s'il avait l'occasion de se pencher sérieusement dessus et avait davantage d'information à ce propos »¹⁴. Paradoxalement, le week-end délibératif s'ouvre par une conférence inaugurale où sont

¹⁴ Plaquette officielle de présentation de *Tomorrow's Europe*.

longuement remerciés les partenaires financiers (« *sponsors* ») et institutionnels (« *partners* ») ainsi que le comité de soutien de l'expérience, avant que des représentants des institutions bruxelloises (Parlement européen, Commission européenne, Conseil économique et social européen, Comité des Régions) évoquent le projet européen, ses réussites et ses défis. L'un des intervenants, Jaume Duch, attaché de presse du Président du Parlement européen, conclut sur l'espoir de voir les participants se muer en « ambassadeurs de l'Europe » après ces trois journées passées à Bruxelles.

Ces « grands témoins » et représentants des différentes institutions et organismes de l'UE animent tour à tour cette conférence inaugurale et composeront tout au long du week-end la tribune d'experts auxquels les « gens ordinaires » poseront les questions issues de leurs délibérations en petits groupes (désignés « *clusters* ») lors de trois séances dites plénières. Car telle est l'injonction faite aux délibérants : formuler collectivement une question à l'adresse des experts de l'UE, avec l'aide d'un animateur appointé et formé par les organisateurs. Paradoxe s'il en est, puisque le dispositif consiste « à donner la parole aux citoyens » mais, donc, à la condition expresse qu'ils s'en tiennent au rôle que leur assigne le protocole : être des citoyens qui questionnent et écoutent des experts, avant de réviser leur point de vue initial (conformément à la promesse de la méthode). Les citoyens occupent ici une double fonction de promotion de l'Europe. D'abord comme portion du peuple européen, matérialisée sous les traits d'un échantillon représentant les vingt-sept États membres, reçue à Bruxelles pour délibérer et exprimer son opinion. Ensuite comme un groupe de citoyens sensibilisés à la délibération multilingue sur des enjeux transeuropéens, cela au sein même des bâtiments du Parlement de l'UE. Observons maintenant au concret comment le protocole conçoit et fabrique, au sens goffmanien du terme (1974), ces futurs « ambassadeurs de l'Europe », en les assignant à un cadre rigide d'interactions.

Comment se fabrique un commun « désir d'avenir » européen

Le premier point de ce développement concernera la place faite aux « gens ordinaires » dans le protocole de l'expérience *Tomorrow's Europe*. Comme le rappelle J. S. Fishkin – en se réclamant à cette occasion d'Aristote et de la démocratie athénienne (notamment en insistant sur le tirage au sort de l'échantillon), des Pères fondateurs américains et de Montesquieu –, le sondage délibératif repose sur la technique de l'échantillonnage aléatoire (le tirage au sort) qui permet de satisfaire la condition d'égalité politique des participants. Choisis aux hasards dans la masse citoyenne et tirés de leurs cadres de vie habituels, les participants seraient ainsi affranchis des différents ordres de contingence et influences qui, habituellement, les empêchent de penser librement et rationnellement les enjeux politiques. Ce postulat de la théorie fishkinienne a été critiqué (Martin, 1998) et s'appuie sur une idéalisation de la délibération athénienne qui, en réalité, n'était pas

exempte d'influences ou de pressions. À Athènes comme ailleurs, la liberté de débattre est toujours contrainte par « l'assujettissement complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble » (Constant, 1819). C'est bien cette société de petite taille, marquée par une interdépendance très forte qui rend possible la délibération collective à Athènes, une politisation par l'implication. Certes, chacun parle devant le cercle fermé des citoyens mais tous ne participent pas à la délibération et au gouvernement de la Cité. Comme le rappelle Moses Finley, « étant donné les charges financières et militaires pesant sur les riches, il n'est guère surprenant qu'ils aient revendiqué le droit de gouverner par eux-mêmes, selon quelque forme de constitution oligarchique » (Finley, 2003, 99). On retrouve finalement cette division étanche des rôles politiques dans la répartition des fonctions au sein de sondages délibératifs : experts, animateurs, citoyens. Il n'existe pas ici de « jeu de rôles » où les citoyens auraient à arbitrer effectivement des décisions, comme dans le cas des budgets participatifs (Talpin, 2010) mais plutôt une confirmation de la division effective du travail politique opposant professionnels de la politique (élus, porte-parole, experts) et simples citoyens. Paradoxe là encore, car la science politique a montré depuis loin que la *rational ignorance* ou l'apathie de nos démocraties modernes (Neumann, 1986) naissent de ce que le système représentatif exclut de fait nombre de citoyens de la participation effective au gouvernement.

Si le concept de sondage délibératif prétend s'intéresser aux changements d'opinions produits par la mise à disposition de l'information de base, par la délibération et par l'interpellation « directe » d'experts, et si J. S. Fishkin assure qu'il a « la solidité et l'authenticité d'un *focus group* ou d'un groupe de discussion » (Fishkin, 2001, 215), les expérimentateurs de *Tomorrow's Europe* ne s'intéressent à aucun moment aux contenus des délibérations, à la nature des arguments échangés et aux procédés de coopération qui permettent aux membres des différents groupes de parvenir à un consensus sur une question à poser aux experts. À l'inverse de la technique de l'entretien collectif ou *focus group*, où les chercheurs se concentrent sur les mécanismes de formation collective d'un cadre commun de discussion (Gamson, 1992) ou d'une reconnaissance partagée des positions de l'autre (Dubet, 1987), le dispositif expérimental est ici entièrement orienté sur la confrontation d'un public de profanes aux arguments des experts. L'objectif premier et unique assigné aux délibérants se borne à rédiger une question que les experts pourront sélectionner pour y répondre en séance plénière. Les organisateurs restent sourds, tout au long de la délibération, aux paroles et éclats de voix que l'on peut y entendre. Seuls comptent la mise en regard entre un fragment du peuple européen et des experts de la chose européenne, d'une part, et le résultat promis par l'expérience (le déplacement des opinions), d'autre part. Cette conception organique des fonctions au sein du sondage délibératif a été relevée par les participants eux-mêmes mais aussi par des journalistes couvrant l'événement, comme la journaliste dépêchée par le *Spiegel* :

« Les citoyens ont fait leurs devoirs... simplement les hommes politiques se sont fait désirer. [...] Tout ceci a éveillé pas mal d'impatience chez les participants mais aussi chez certains organisateurs et malgré l'euphorie qu'ont pu susciter les dynamiques des petits groupes. Les enquêtés ont pu jouer à l'Europe, mais leurs questions et leurs remarques n'ont jamais été prises au sérieux. « En définitive, ils nous prennent vraiment pour des cons » lâche

sans plus se retenir Marie-Louise Fischer [la participante allemande] lorsque le politicien présent à la tribune du Parlement Européen lors de la séance plénière noie le poisson en lui répondant¹⁵. »

Le deuxième point concerne la conception du pluralisme qui traverse l'ensemble du protocole expérimental. Les auteurs qui s'intéressent aujourd'hui aux enjeux scientifiques et politiques de la démocratie délibérative ont mis en avant l'euphémisation (voire la dénégation) du conflit pourtant constitutif de la vie démocratique dans les dispositifs dits délibératifs (Blondiaux, 2007 et 2008). La plupart de ces auteurs pointent également l'invisibilisation du pluralisme lui aussi pleinement constitutif de la vie démocratique dans des procédures délibératives exclusivement tendues vers le consensus¹⁶. Cette dernière critique est tout à fait applicable à l'expérience *Tomorrow's Europe*, alors même que le pluralisme est invoqué à différents niveaux du protocole. Il est d'abord rappelé dans le document d'information adressé aux participants (*briefing material*) quelques jours avant la tenue du sondage délibératif. Usant de la rhétorique institutionnelle européenne habituelle, la brochure en quadrichromie présente les principaux éléments de la construction européenne (rappel des faits historiques, chiffres, cartes) puis propose une typification des options alternatives sur les grands dossiers européens (voir annexe 2). La philosophie explicite de ce document est celle du pluralisme et de l'objectivité, d'une « intention esquivant la normativité » (Foret, 2008, 120-129) ; chaque problème de société est posé sous la forme d'une question synthétique à laquelle font suite les positions antagoniques présentes sur la scène politique européenne. S'interrogeant eux-mêmes sur ce point (« Ce document est-il équilibré ? »), les organisateurs répondent avec raison de la manière suivante :

« Il est difficile d'être totalement objectif. Néanmoins, nous avons fait tous les efforts possibles pour s'assurer qu'une grande diversité d'opinions sera représentée de manière égale dans ce document. Nous l'avons rédigé avec l'aide de bon nombre de nos partenaires, qui ont des avis divergents sur les thèmes abordés. En outre, nous avons présenté le texte original aux membres suivants du Parlement européen. Ils ont estimé qu'il était équilibré dans l'ensemble. Cette version finale comprend leurs commentaires et leurs amendements.

Andrew Duff, Royaume-Uni, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe ; Jens-Peter Bonde, Danemark, Groupe pour l'indépendance et la démocratie ; Pierre Jonckheer, Belgique, Verts/Alliance libre européenne ; Pervenche Bérès, France, Parti socialiste européen¹⁷. »

Indéniablement l'équilibre traditionnel droite-gauche a été respecté dans ce panel d'experts. Mais, on notera que l'équilibre eurosupporters/eurosceptiques n'est pas respecté. Sur les quatre mouvements représentés, deux sont les tenants d'une Europe fédérale (les Verts et l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe), le Parti socialiste européen est depuis sa création un des fers de lance de la construction européenne. Seul Jens-Peter Bonde est présent en qualité d'eurosceptique respectable et fréquentable. Un euroscepticisme qui ne rejette pas la

¹⁵ Hans (B.), « Europäische Union. Der Gipfel der kleine Leute », *Spiegel*, 18 octobre 2007.

¹⁶ Pour une tentative de réconciliation entre consensus et pluralisme, voir Dryzek et Niemeyer, 2006.

¹⁷ *Briefing material, Tomorrow's Europe*, doc. rep., septembre 2007.

construction européenne en soi, mais partisan du maintien d'un système intergouvernemental¹⁸. Lors de la conférence inaugurale de *Tomorrow's Europe*, Giuliano Amato le présente d'ailleurs en ces termes :

« You called Jans-Peter a euro skeptic. Send him to the UK and they would throw him immediately out of the country. As a euro skeptic, he is much more enthusiastic than several euro-enthusiasts. You see how fond he is of the role of the European Parliament. How democracy for him means European democracy; how he was somehow convinced of the role of the Convention because it was putting together different expressions of a European wide democracy which is not identified with the gathering of member states and of their ministers of foreign affairs. I like this kind of euro skepticism. I wonder if one day this would be the brand of it¹⁹. »

De fait, il y a la volonté de faire place au pluralisme des positions, circonscrites à un périmètre idéologique eurocompatible. Comme dans le management des organisations ou de la connaissance dans l'entreprise privée, le *briefing material* agit à la façon d'un document de référence qui borne l'amplitude des questionnements sur les deux problèmes mis en débat : l'emploi-chômage et les affaires étrangères. Il prédispose un cadre problématique, lexical et argumentaire, de saisie de ces problèmes par les participants. Pendant les débats en « *clusters* », ces derniers sont invités à le feuilleter pour y trouver la présentation d'un enjeu, des informations et connaître les options opposées à ce sujet. Le document sert de réservoir argumentaire et de guide pour que les participants parviennent à construire collectivement une approche globale ou moins subjective du problème en débat. Or, à propos de la circulation des travailleurs sur le marché européen par exemple, il n'est fait à aucun moment référence au principe de préférence nationale (voire de rejet de cette libre-circulation) qui est avancé par certains députés d'extrême-droite membres du Parlement européen ; il n'est pas non plus fait référence à la nécessité de lutter contre le libéralisme et à la volonté de mettre en place un salaire minimum européen, une taxation des transactions financières, etc. Les controverses suscitées par la question de l'élargissement de l'UE à la Turquie sont euphémisées de la façon suivante :

« 1/ L'UE a déjà connu deux élargissements au cours des quatre dernières années. Il faut maintenant passer au processus de consolidation.

2/ Un élargissement supplémentaire rendrait l'Europe trop différente en termes de santé, d'ethnicité, de religion, de culture et d'éducation. Il est temps de définir les frontières de l'Europe.

3/ L'adhésion de la Turquie augmenterait la migration des Turcs vers les pays de l'UE »²⁰.

¹⁸ Bonde a créé en 2005 le parti *EU Democrats*, s'affichant comme souverainiste, mais réclamant surtout l'application d'un strict principe de subsidiarité favorable aux pays « énuméré dans un traité ou une constitution afin d'éviter les interventions de l'UE dans les domaines n'appartenant pas à ses compétences ». Cf. Point 5 du chapitre « Revendications concernant la subsidiarité », *Congrès EUD*, juin 2007

¹⁹ Giuliano Amato, ministre de l'Intérieur italien, ancien vice-président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, conférence de présentation « *Tomorrow's Europe Launch Event* », Bruxelles, 17 septembre 2007.

²⁰ *Tomorrow's Europe. Le premier sondage délibératif® de l'échelle européenne. Briefing material*, p. 22.

Le pluralisme se comprend donc ici dans une acception restreinte, limitant la conflictualité politique européenne aux tensions qui contrebalancent traditionnellement le libéralisme politique (Fraser, 2001, 149). Des arguments et des doctrines politiques, pourtant représentées au sein même du Parlement européen, sont occultés, sans doute jugés incompatibles avec la recherche d'un consensus. Finalement, l'expérience donne à voir une conception de l'espace des débats européens qui incorpore les impensés de la démocratie moderne²¹, ignorant donc les remarques de spécialistes, tels Andrew Moravcsik (Moravcsik, 2006), pour qui la socialisation politique à l'Europe ne peut se faire que par la confrontation publique d'idées et la conflictualité la plus ouverte. Répondant à la critique de Moravcsik, Fishkin (2006, 1) rappelle la règle élémentaire de la modération, mère de la délibération : « La difficulté de base avec cette critique est qu'elle échoue à faire la distinction entre une forme "populiste" et une forme "délibérative" de démocratie ». Selon lui, la démocratie délibérative ne suppose pas la participation de tous au débat car « une mobilisation non pensée n'est pas une délibération » et « une structuration minutieuse est nécessaire pour un échange de vue informé et courtois ». Le redimensionnement du pluralisme apparaît donc comme la condition implicite mais *sine qua non* de réalisation d'un des principes fondamentaux du protocole expérimental : la modération des désaccords politiques tendant « naturellement » à favoriser une demande de plus d'Europe.

Modération de la délibération ou l'évitement programmé du désaccord

En pratique, ce souci de faire prévaloir la modération de l'expression politique se traduit par le travail des modérateurs de *clusters*. Dans les recommandations que ces derniers doivent scrupuleusement respecter, il leur est indiqué toute une série de techniques destinées à produire le consensus entre discutants. En aucun cas, les échanges ne doivent être l'occasion pour eux de chercher « à convaincre l'autre de leur opinion »²². Le mot d'ordre est clair : « éviter la confrontation ». C'est la raison pour laquelle le recours au vote, qui entérinerait l'existence d'une divergence indépassable par la discussion, est prohibé :

« Aucun vote à main levée. Ne pas demander de vote à main levée au sein d'un petit groupe. Ne jamais permettre à un participant de demander à avoir recours au vote à main levée. (La seule exception est précisée ci-dessous). [...] Le vote est un cas d'exception. S'il n'y a pas de consensus sur une question (c'est-à-dire si trois options se présentent et qu'ils ne peuvent choisir), si le temps presse et qu'il n'y a pas d'autres moyens pour trancher rapidement, mais

²¹ On peut se référer une nouvelle fois à Finley pour qui « il y a une logique défectueuse dans une doctrine qui refuse à de larges secteurs de la population une participation effective au processus de la prise de décisions, en se fondant sur le fait que leurs revendications ont toutes chances d'être « extrémistes » » (Finley, 2003, 123).

²² *Tomorrow's Europe. Guide for small group moderators*, doc. rep. inédit, octobre 2007.

seulement dans ce cas, les participants peuvent voter²³. »

L'un des moyens de maintenir collectivement les discutants dans la recherche du consensus consiste, pour les modérateurs, à sans cesse ramener la discussion dans le cadre des thèmes imposés. Ainsi, ils ont pour consigne de renvoyer le plus souvent possible les discutants au matériel d'information distribué où, rappelons-le, les données-clés et la problématisation des thèmes en débat sont mis en forme. C'est à la lumière de ces éléments de pré-formalisation de la délibération que doivent se fabriquer les « opinions éclairées » annoncés par les organisateurs. À la manière du « joueur-maison » des casinos observé par Goffman (1974, 85-86), dont le comportement parfaitement réglé permet de lancer le jeu sans jamais perdre de vue les intérêts de son employeur, le modérateur apparaît à la fois comme un facilitateur des échanges et un maître de jeu. Il est d'autant plus efficace qu'il partage lui-même les axiomes de l'institution qui l'emploie : les quelques modérateurs interrogés sont doctorant-e-s en science politique, membres d'équipes de recherches sur les questions de démocratie participative ou membres d'une des associations organisatrices²⁴. Il est d'ailleurs instructif de citer un peu plus longuement le guide auquel réfère leur travail de délibérant-maison :

« **Informez sur la crédibilité.** Faites savoir aux participants que le *Briefing material* est le fruit du travail de nombreux experts, et que par conséquent ils sont absolument crédibles et balancés.

Faire référence au *Briefing material*. Le *Briefing material* procure des arguments pour et contre les options de politiques publiques abordées. Ces arguments vont apparaître naturellement au cours du débat. Si ce n'est pas le cas, faites les apparaître en tentant d'interroger le groupe sur un argument ("qu'est-ce qu'on pourrait penser d'autre de cet enjeu ?") et si ça ne marche pas, faites référence au *Briefing material*, ("Le BM nous offre un argument contraire, qu'en pensez-vous ?"). Le BM est un agenda, qui n'a pas besoin d'être suivi en détail. C'est plutôt une *checklist*.

Connaissez le contenu. Soyez parfaitement au fait du contenu du *Briefing material* mais ne l'enseignez pas. [...]

Aucune information complémentaire. Produire de l'information non contenue dans le *Briefing material* est strictement interdit. Revenez au contenu du BM. Ne faites aucune référence à d'autres informations ou opinions. [...]

Gérer les informations fausses. Si un participant avance quelque chose qui repose sur une information factuelle erronée, le modérateur peut demander s'il existe d'autres opinions sur le sujet, ou peut demander à regarder ce qu'en dit le *Briefing material*, tout comme il peut offrir la possibilité de poser cette question aux experts (mais ne dites jamais "c'est faux")²⁵.

Ainsi la conflictualité qui pourtant est au principe de la constitution de nombreuses relations sociales et agit comme moteur de socialisation (Simmel, 1995) est complètement évacuée du sondage délibératif. L'ensemble du dispositif impose aux participants un exercice de coopération. Quand un désaccord surgit et qu'il paraît insoluble au sein du *cluster*, les options divergentes sont introduites dans la question destinée aux experts ; charge à ces derniers de trancher le litige en séance plénière.

²³ *Ibid.*

²⁴ Deux d'entre eux, d'ailleurs, nous disent être venus en tant qu'observateurs, dépêchés là pour se former au sondage délibératif en vue d'une expérience similaire que doit prochainement organiser leur université à Budapest.

²⁵ *Ibid.*

Autrement dit, tout est pensé de la manière suivante : si conflit il y a, ce n'est que parce que les citoyens ne possèdent pas l'information suffisante pour aboutir au consensus.

Pour autant, ce travail très encadré de bannissement du dissensus n'a pas empêché l'expression de vifs désaccords et parfois même d'oppositions idéologiques marquées entre participants d'un même *cluster*. Comme a pu également le constater la journaliste de la *Tageszeitung*, lors des débats la « frontière n'est pas passée le long des frontières nationales mais le long de la différence entre riches et pauvres »²⁶. De fait, au sein des groupes de délibérants, des conflits ont pu émerger entre dominants et dominés (Fraser, 2001), du moins entre la perception des uns et des autres d'être dominés par l'autre, recoupant alors diversement la classe, le genre ou la nationalité. Quelques extraits des notes d'observations prises au cours des débats d'un même *cluster* témoignent des tensions sociales et politiques exprimées par les participants, mais rendues invisibles par l'orientation des discussions autour de la « question » à poser en plénière. Lors d'un débat sur la libre circulation et après qu'un Luxembourgeois ait affirmé que la libre circulation était une bonne chose pour les emplois de service, une femme autrichienne indique qu'elle « n'a pas les moyens d'être aussi ouverte » :

« Je gagne à peine 1500 euros par mois. J'habite à la campagne et je n'ai pas les moyens d'aller chercher un job autre part. L'ouverture du marché amène beaucoup d'étrangers qui travaillent pour pas cher. L'Europe n'apporte pas que des avantages, même si je suis pour. » Sa voisine ajoute « qu'elle envie le Luxembourg ».

Au cours de ce même débat et peu de temps après, un Allemand, chef d'agence de publicité, laisse éclater son dégoût :

« Quand je vous entends parler des Polonais comme des étrangers, ça me fait gerber. C'est de notre responsabilité de faire grandir l'Europe. Comment voulez-vous qu'on arrive à grandir ensemble avec de tels arguments ? Un boulot pour toute sa vie est quelque chose qu'on ne peut plus se permettre²⁸ ».

Le lendemain à l'occasion du premier débat sur l'âge de la retraite, une Autrichienne s'adresse ainsi aux deux Allemands, professeurs d'université retraités, ayant justifié par des raisons économiques le report de l'âge de la retraite : « Peut-être qu'un universitaire qui reste assis derrière son bureau peut travailler plus longtemps que 65 ans mais un ouvrier ne peut pas le faire »²⁹. Ces oppositions sociales peuvent également recouper des frontières de genre. Peu de temps après, ces mêmes universitaires, alors qu'ils viennent de prendre position pour une forte natalité permettant de financer les retraites, font l'objet de remontrance de la part d'une Allemande : « Je proteste aux noms des femmes contre le regard froid de messieurs les professeurs »³⁰. À l'occasion du *cluster* suivant, la ligne de clivage entre dominants et dominés passe cette fois-ci entre les pays. Alors que la discussion de ce deuxième débat porte sur les relations extérieures de l'UE et que la discussion s'engage sur la place des États-Unis d'Amérique dans le jeu européen (notamment à travers l'OTAN), un Magyar lance :

²⁶ Weingartner (D.), « Europa zum Mitreden », *Die Tageszeitung*, 17 octobre 2007.

²⁷ Notes d'observation, groupe 3, 12 octobre 2007.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Notes d'observation, groupe 3, 13 octobre 2007.

³⁰ *Ibid.*

« Si nous, les Hongrois, nous ne prenons pas la parole c'est qu'on ne parle pas de la Russie. Le problème, pour nous, c'est la Russie, pas les USA. Nous sommes dépendants de la Russie pour notre énergie depuis que nous avons perdu nos forêts. Vous savez que la Russie nous a coupé le gaz l'hiver dernier ? J'attendais une réponse de l'Union européenne. On est entré dans l'Union. On paie pour l'Union à Bruxelles et là on ne reçoit rien. Le gaz vient de Russie et on n'est pas aidés. C'est une question qu'on vous pose et ici on parle des USA. Le problème de la Russie est très proche³¹. »

Cette intervention va crispier les relations du groupe à plus d'un titre. D'abord, parce qu'une participante autrichienne rappelle que les forêts en question sont celles attribuées à l'Autriche après la dissolution de l'Empire Austro-Hongrois (ce qui va, dit-elle, à l'encontre de « la famille européenne que nous sommes censés être »). Ensuite, parce que les Magyars vont au cours de cette discussion se comporter comme un groupe uni. À l'occasion de cette discussion, les positions seront incompatibles et le modérateur devra accepter de procéder au vote sur la formulation d'une question (celle proposée par une Hongroise obtiendra d'ailleurs les suffrages unanimes de tout le groupe magyar). À d'autres occasions, l'organisation des tours de parole permet d'éviter des réactions trop épidermiques : il est fréquent que celui qui a demandé à parler ne puisse répondre seulement après le tour de parole de cinq autres personnes annoncées avant lui.

On le voit, malgré les stratégies de contention disposées par les expérimentateurs, le fragment de peuple européen invité à débattre à Bruxelles a exprimé des désaccords politiques forts³². Les différences de statuts ou de positions sociales, les écarts de niveaux de vie, les sentiments de légitimité ou d'illégitimité à être citoyen de l'UE ou encore les effets clivants des prismes nationaux, tout cela a en partie échappé à la volonté de les faire disparaître derrière le bloc lisse de l'opinion européenne. En partie seulement, car les clivages qui traversent, de fait, les Européens ont été invisibilisés lors des séances plénières ; lorsqu'une de leurs questions rédigées en *cluster* était choisie par les experts, le porte-parole du groupe de discussion désigné par le modérateur étant sommé de s'en tenir strictement à la lecture de la question. Nulle trace non plus de ces débats, pourtant sociologiquement passionnants, dans la médiatisation des résultats de *Tomorrow's Europe*.

³¹ *Ibid.*

³² Faute de place, nous ne pouvons détailler les débats où se sont vivement opposés des participants espagnols, grecs et chypriotes à propos de l'adhésion turque.

Générer une sphère publique européenne ou comment aider une prophétie à se réaliser

Si elle en a toutes les apparences, l'expérience *Tomorrow's Europe* ne peut se réduire à une action de communication événementielle des institutions européennes. L'interprétation des résultats de l'expérience et leur très rapide diffusion médiatique – comme d'ailleurs les tribunes préalablement publiées par les organisateurs³³ – présentent le sondage délibératif comme un instrument capable tout à la fois de restaurer les vertus de la délibération citoyenne et de performer une sphère publique européenne. De ce point de vue, l'entreprise de légitimation de l'opération, commencée plus d'un an avant la tenue de *Tomorrow's Europe* à Bruxelles, prend appui sur un plan média rigoureusement conçu. Depuis l'annonce du projet jusqu'aux conclusions scientifiques de l'expérience, les journalistes des titres de presse générale³⁴ comme des agences européennes³⁵ ont assuré la publicité de *Tomorrow's Europe* en reprenant les communiqués et déclarations des organisateurs. Effectué pour l'essentiel par les journalistes accrédités auprès des institutions européennes, l'écho médiatique produit une événementialisation de l'opinion publique européenne dans les principaux titres nationaux en Europe, contribuant ainsi à faire exister une sphère publique transnationale focalisée sur des enjeux transnationaux. À la manière des prophéties autoréalisatrices, la volonté d'enrayer l'apathie des citoyens européens, de les faire délibérer de l'Europe puis de faire des conclusions de leur délibération la matière première d'une promotion de l'Europe et des valeurs qu'elle agrège, parvient en effet à générer un événement sur la scène politique communautaire autour des enseignements de cette délibération « paneuropéenne ».

L'ensemble de la production discursive (de son annonce à ses résultats) ordonne cette expérience autour d'un même discours. Produits et agencés par des acteurs de l'information européenne, partageant les cadres discursifs bruxellois, les « mots qui viennent » (Bastin, 2005) aux acteurs sont ceux de l'espace public dont ils partagent les acceptions. À la manière de la sociologie de la traduction, on peut également voir comment ces mots circulent et sont repris par tous.

³³ Voir Boucher et Marcus, 2006.

³⁴ Pour l'essentiel et sans être assuré d'avoir l'ensemble des publications en langue anglaise, française et allemande : les quotidiens nationaux (*Les Échos*, *Financial Times*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Die Neue Zürcher Zeitung*, *Die Tageszeitung*), le magazine *Der Spiegel*, le régional *Bradford Telegraph* et les agences (AFP et Reuters en langue française et anglaise ; la Bulgarian News Agency et l'US Fed News).

³⁵ L'agence EIS (Europolitique), l'Agence Europe, Euractiv.

L'espace public européen : un idéal très pragmatique

Fondés sur un appareillage théorique largement inspiré d'Habermas, les discours scientifiques et politiques traitant traditionnellement de l'espace public européen reposent sur deux postulats : l'advenue d'un espace public européen est inéluctable (font seulement question les conditions sociohistoriques de son émergence et de son renforcement) ; l'advenue d'un espace public européen est la condition *sine qua non* de structuration d'une culture civique proprement européenne (selon cette théorie, l'espace public européen est invariablement réputé être le principal générateur du soutien populaire à la construction européenne)³⁶. Cette approche à la fois idéale, par ses fondements philosophique et pragmatique, par l'attitude aussi qu'elle engendre chez ses défenseurs est à l'œuvre dans le projet *Tomorrow's Europe*. À travers les interventions publiques des organisateurs ou des porte-parole des institutions soutenant l'expérience, on peut observer comment leurs vues et leurs rhétoriques respectives convergent pour donner sens et mettre en mot l'existence de cet « espace public européen ». C'est ainsi que les deux organisateurs interrogés par le média *European Voice* expliquent avant l'expérience que :

« Car rental companies know that customers will never clean their cars before returning them. For a simple reason – they do not own them. Such a sense of ownership is what is missing in Europe. Without citizens' input, the European project lacks direction, affects our competitiveness and standing in the world. [...] Rather than top-of-the-head answers to polls, meaningful opinions can emerge – the product of exposure to impartial information, and to the opinions of balanced panels of experts and politicians. This is what in essence 'deliberative polling' does. [...] Policymakers take their conclusions seriously because the representativeness of the sample ensures real legitimacy and changes from the initial off-the-cuff opinions to considered opinions. If such an experiment were to be conducted at the EU level, this could reveal not partial and nationally focused information, but the confrontation of views across borders. It would also contribute to fostering a *European public sphere*³⁷. »

Cette volonté de créer un espace public européen a également été énoncée quelques jours plus tôt par la Commissaire européenne, Margot Wallström, lors de la conférence de présentation du projet. Au cours de cette conférence sont présents : « John Lloyd, journalist, contributing editor at the *Financial Times*, animateur ; Margot Wallström, vice-president of the European Commission ; Jens-Peter Bonde, co-chairman of the Independence and Democracy group in the European Parliament ; Giuliano Amato, Italian Interior minister, former vice-chairman of the European Convention on the Future of Europe ; Valéry Giscard d'Estaing, Former chairman of the European Convention on the Future of Europe ; Stephen Boucher et Henri Monceau, co-directors of *Tomorrow's Europe* ; Pr James Fishkin, Stanford

³⁶ Pour un panorama des questionnements ouverts par cette perspective théorique, voir Mercier, 2003 et Eder, 2007.

³⁷ Stephen Boucher et Henri Monceau, « Citizens need to participate, too », *European Voice*, 21 septembre 2007. C'est nous qui soulignons.

University et Pr Robert Luskin, Stanford University »³⁸. Margot Wallström rappelle le lien entre cette entreprise scientifique et l'entreprise politique de la Commission européenne ainsi que sa quête effrénée de comprendre la « vraie » opinion publique.

« I feel honored and touched by being called a *citizen's Commissioner*. And I hope that this reflects the evolution from three years ago [...] I think that if we engage and involve citizens, we will have better *decisions*. [...] It comes down in three key words, with three values. It's about democracy. Because, to me, communication is not only better advertising. To me, it's about how *democracy* is gone to work in a globalized world. In a European Union with 27 Member States and even more, what is the room for political decision? [...] How do we improve the democratic functioning of institutions. We have to go closer to citizens. [...] And it's about *empowerment* to make sure that we prepare and equip citizens with the knowledge, informations and the democratic tool and channel they need to have a voice to engage in the European issue. [...] We have the *Plan D*. [...] It includes these sort of sponsored project like the deliberative polling and European Citizens Consultations improving participating democracy. [...] I hope that this project will give us some ideas on how we can understand public opinion better and how we can engage with citizens. I think that we make our chance to make good [elle insiste sur ce mot] *decisions* that really matter to citizens and it will make a more *democratic European Union*. » (nous soulignons)

La multiplication de ces énoncés donne progressivement une matérialité au moins discursive à cet espace public. Ce qui est avant l'expérience un vœu devient à l'issue de l'expérience une « réalité », aidée en cela par le dispositif lui-même et par la clôture de l'espace discursif, réservé aux seuls médias présents à Bruxelles et dont la multipositionnalité, notamment dans le journalisme et les milieux de la communication européenne, est un fait. La proximité des relations et les logiques de co-production sont, depuis ses origines, un principe consubstantiel de l'information européenne (Bastin, 2005 ; Baisnée, 2007b).

La communication des communiqués : un espace public européen aux forceps

Après le week-end délibératif *Tomorrow's Europe*, le *think tank* met en ligne ses résultats et organise la communication autour de son événement dans un communiqué de presse au titre tout trouvé : « Le premier sondage délibératif paneuropéen crée une sphère publique européenne⁴⁰. » Le *think-tank* insiste sur la bivalence de l'expérience en mobilisant le contenu politique des résultats et en insistant sur le succès de la méthode et des résultats.

« Le ministre italien des Finances et président de *Notre Europe*, Tommaso Padoa-Schioppa, a déclaré à l'issue du débat : « *Ce processus est extrêmement important pour rendre la démocratie européenne plus efficace* ».

Répondant aux questions des participants, le Premier ministre bulgare Sergei Stanishev a déclaré : « *La technique du sondage délibératif est très utile. En fait, mon gouvernement a*

³⁸ « *Tomorrow's Europe Launch Event* », Bruxelles, 17 septembre 2007.

³⁹ Retranscription du discours inaugural de Margot Wallström, *Ibid.*

⁴⁰ *Tomorrow's Europe*, « Communiqué de presse », 14 octobre 2007.

l'intention de l'utiliser dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des dépenses publiques".

Un avis repris en écho par le député européen danois Jens-Peter Bonde : *"Je suis devenu un chaud participant du débat participatif. Délibérer permet aux gens de changer d'avis"*.

Un des coorganisateur, Henri Monceau, estime pour sa part avoir démontré qu'il est possible de créer une sphère publique européenne, dans laquelle tous les citoyens participant au débat politique, en dépit de leurs différences culturelles et autres.

Le co-secrétaire général de Notre Europe, Stephen Boucher, ajoute : *"Les citoyens européens ont montré qu'ils peuvent prendre part à la vie publique et à la prise de décision publique. Il suffit de leur en donner la possibilité dans des conditions adéquates"* ⁴¹.

Si la communication ne manque pas de rappeler que *« Tomorrow's Europe est une initiative du groupe de réflexion Notre Europe, dans le cadre du Plan D de la Commission européenne »*, la validation des résultats repose sur la conjonction du caractère proprement scientifique de l'expérience (attesté par la labellisation académique du protocole et la présence d'un « comité scientifique de haut niveau »), de la caution apportée par les acteurs politiques de tous bords et de sa résonance avec l'idéal démocratique :

« Le processus était représentatif, délibératif, et la classe politique était à l'écoute. Ce sont là les trois critères du succès du sondage délibératif, affirme le professeur James Fishkin de l'université de Stanford, conseiller scientifique de *Tomorrow's Europe*, et un des créateurs du sondage délibératif. Les participants semblaient partager ces opinions positives : "Dans mon pays, mes amis et moi avons tous les mêmes opinions sur l'UE, explique Alza Zone, institutrice lettone ; mais ici j'ai été confrontée à des opinions vraiment différentes". Elena Marka Urszuly, consultante en publicité en Roumanie, ajoute : "J'ai eu l'occasion de m'exprimer malgré le fait que je ne savais pas grand-chose sur l'UE". Enfin, Michael Buckley, agent immobilier irlandais, résume : "Cet exercice a dépassé mes espérances. Avant, je ne savais pas quelles questions poser sur l'UE. Maintenant je sais !" ⁴².

Les organisateurs de *Tomorrow's Europe* vont ainsi aussi produire un document intitulé *« Participants points of views »*, relayant ce type d'arguments. Si les principes et les procédés de sélection ne sont pas exposés, on constate immédiatement les traces d'une volonté d'équilibrer l'échantillon en termes de rapports Est-Ouest ou Nord-Sud mais aussi en termes de sexe ou d'âge. Cet aspect de la réussite de la méthode scientifique et de la délibération est rappelé quelques jours plus tard par Stephen Boucher dans une interview effectuée par Euractiv.com, site d'information spécialisé dans les affaires européennes et sponsor de *Tomorrow's Europe* ⁴³. Mais l'entreprise de légitimation passe aussi (et surtout) par la reprise institutionnelle et médiatique des communiqués à travers lesquels on peut mesurer l'efficacité performative de cette communication. Un premier type de communication est celle très institutionnelle des organisateurs de *Tomorrow's Europe*, reprise dans son intégralité par Margot Wallström sur son blog et par le site internet

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ Euractiv.com, « Boucher : Nous pouvons amener les citoyens à s'intéresser à l'UE », 26 octobre 2007.

Europolitique.info qui se définit comme « plus qu'une source d'information spécialisée sur l'Union européenne. Europolitique est un relais entre ceux qui prennent les décisions au sein de l'UE et ceux qui veulent influencer les processus d'élaboration de ces décisions ». On mesure dans ces textes que le communiqué initial du *think tank* est repris par les deux autres sources qui en font leurs conclusions à propos de l'expérience. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, qui propose des extraits des communiqués, si celui de l'organisateur est simplifié à mesure qu'on s'en éloigne, il n'en demeure pas moins que l'ordonnement initial de ses arguments subsiste. Et les résultats de l'expérience sont invariablement présentés comme le signe d'une attente d'Europe manifestée par les citoyens, négligeant de parler de la réalité sociologique des membres de l'échantillon et de la façon dont ont été sondées leurs opinions.

Encadré 1 : La boucle légitimante

"TOMORROW'S EUROPE RESULTS"

Communiqué de presse des organisateurs, 18 octobre 2007

Enlargement: The percentage agreeing that "additional countries that meet all the political and economic conditions for membership should be admitted to the EU" decreased from 65 % to 60 %. In the case of Turkey, support for EU admission if it met all the conditions fell from 55 % to 45 % and in the case of the Ukraine, it fell from 69 % to 55 %. These results did not appear to be connected to concerns about Muslims. There was no significant change on whether "adding a Muslim country to the EU would make the EU too diverse" (43 % before and 41 % afterwards) and no significant change on whether "adding a Muslim country to the EU would improve the EU's relations with the Muslim world" (49 % before and 47 % afterwards). Rather, there was a significant change in those agreeing that "adding more countries to the EU would make it more difficult for the EU to make decisions" (increasing from 52 % to 62 %). The general feeling, confirmed, was that the EU was "adding too many countries too fast" (46 % before deliberation and 53 % afterwards). EU Role in the World – There was strong support, both before and after, for the use of military force for certain purposes – "defend another EU country against military attack" (80 % before and 83 % after), and "to prevent genocide in other countries" (82 % before and 81 % afterwards). However support for the use of military force "to remove the threat of weapons of mass destruction" fell from 70 % to 59 %. And support for strengthening the military power of one's own country dropped from 39 % to 31 % after deliberation. In addition, there was a sense of the growing importance of Russia as a problem. The importance of "Europe's dependency on Russian energy supplies" went from 81 % to 83 % (a small but statistically significant change) and the importance of "Russian interference in the affairs of eastern European and Central Asian countries" went from 65 % to 74 % after deliberation

Degree of EU integration: The percentage wishing that member states decide independently from the EU about pensions went from 32 % to 41 % and the percentage wanting more of an EU role in pension policy dropped from 54 % to 46 %. Something that did not change significantly was the participants' view that, on balance, pensions should not just be left to individual member states, but rather, required more coordinated action through the EU. This seemingly contradictory view can be interpreted as follows: citizens understand that the EU does not have the necessary competences today, and that it is the duty of member states to undertake reforms. But that in the future, citizens wish the EU to take a greater role. On the other hand, there was an increasing sense that the EU should take more of a role for certain issues – support for an EU role in energy supply increased from 52 % to 59 % and support for an EU role in diplomatic relations increased from 55 % to 63 %.

EUROPOLITICS : "Citizens have their say on key eu issues", 19 octobre 2007.

Enlargement: The percentage of those surveyed who support "the admission of more countries to the EU, provided they meet all the political and economic criteria applying to member states", dropped from 65 % to 60 %. Support for Turkey's accession, should it meet all the conditions, slipped from 55 % to 45 %, and for Ukraine from 69 % to 55 %. The general impression is that the Union "is taking in too many countries too quickly". EU's role in the world: The survey revealed massive support for the use of military force for certain purposes, ie to defend a European country from armed attack. However, support for the use of force "to eradicate the threat created by weapons of mass destruction" dropped from 70 % to 59 %. Russia's growing strength, moreover, is considered problematic.

Degree of European integration: The percentage of those surveyed who prefer to see the member states take decisions on pension systems, independently of the EU, rose from 32 % to 41 %. On the other hand, many would like to see the EU play a more important role in certain areas, such as energy and diplomatic relations.

**BLOG OF MARGOT WALLSTRÖM,
Vice-Présidente la Commission européenne en charge des relations inter-
institutionnelles et de la stratégie de communication, 25 octobre 2007.**

The percentage agreeing that "additional countries that meet all the political and economic conditions for membership should be admitted to the EU" decreased from 65 % to 60 %. In the case of Turkey, support for EU admission if it met all the conditions fell from 55 % to 45 % and in the case of the Ukraine, it fell from 69 % to 55 %.

Support for an EU role in energy supply increased from 52 % to 59 % and support for an EU role in diplomatic relations increased from 55 % to 63 %.

Le second type de publicisation est celui de la presse qui, reprenant les communiqués, va contribuer à diffuser l'idée que :

« Les Européens sont prêts à accepter des réformes libérales quand on leur donne une chance d'en débattre, comme le montre un sondage qui sera publié le jeudi. Après un week-end passé à discuter de ces sujets avec d'autres citoyens venus de toute l'Union européenne, les participants du premier sondage délibératif trans-frontière étaient beaucoup plus favorables au relèvement de l'âge de la retraite, à l'encouragement des investissements étrangers et au libre-échange⁴⁴. »

Comme le sous-entend ici le journaliste du *Financial Times*, il suffirait donc d'expliquer l'Europe et ses enjeux aux citoyens pour qu'ils se convertissent à la « raison communautaire ». Il ajoute simplement quelques extraits d'entretiens de Jean-Claude Juncker ou de Stephen Boucher. Ces derniers affirment : « Si vous faites appel à l'intelligence des gens ils changent leurs opinions. Il est possible d'expliquer que les réformes sont nécessaires. L'idée est de rassembler les chauffeurs de taxi londoniens avec les dockers marseillais », catégories d'acteurs sociaux dont a été, par ailleurs, mentionnée la sous-représentation voire l'absence lors des délibérations. De manière intéressante, on mesure la « circulation circulaire de l'information » (Bourdieu, 1996) au sein du petit monde des journalistes bruxellois (Baisnée, 2007b). Le lendemain, *Les Échos* reprennent et s'appuient sur l'article du *Financial Times* pour affirmer que « Le débat facilite les réformes, selon un premier sondage « délibératif » en Europe. [...] Selon quelques éléments de résultats, publiés ce jeudi par le *Financial Times*, il ressort de cette enquête « participative » que les Européens sont prêts à accepter des réformes pour peu qu'on leur en explique les enjeux et qu'on leur donne une chance d'en débattre »⁴⁵. Plusieurs articles similaires, notamment dans *Le Monde* du surlendemain, 19 octobre, reprennent les résultats « bruts » sur la retraite ou l'élargissement. Sans qu'il soit fait à aucun moment référence à la présence des journalistes à l'expérience.

Les agences, elles, vont se concentrer sur les questions de l'élargissement (*AFP* et *Reuters*, le 18 octobre), voire sur des détails

⁴⁴ Andrew Bounds, « Debate eases acceptance of EU reform », *Financial Times*, 17 octobre 2007

⁴⁵ *Les Échos*, 18 octobre 2007.

anecdотiques (la baisse de popularité des Britanniques, *Reuters*, 18 octobre) ou les déclarations périphériques du ministre bulgare sur le cyrillique comme langue de l'UE (le *Bulgarian News Agency* et l'*US Fed News*). La presse européenne, en étant absente des délibérations et en reprenant les communiqués, abonde dans le sens de l'avènement d'un espace public européen. Les journalistes avaient la possibilité d'assister à l'expérience mais ont préféré les conférences de presse qui se tenaient dans une salle à part... sans citoyens. Seule la presse de langue allemande semble présente dans les murs de l'institution au moment de l'expérience. Présence germanique qui s'explique par l'importante délégation de correspondants allemands à Bruxelles⁴⁶, et plus généralement, par l'attention plus grande de ces derniers aux questions européennes (Hubé, 2003). C'est sans doute pour ces mêmes raisons que, à la différence des autres quotidiens mentionnés précédemment, le *Spiegel*⁴⁷ ou la *Tageszeitung*⁴⁸ choisissent un ton résolument critique pour rendre compte de l'expérience et de ses résultats. Opérant une couverture à partir de leurs observations, les journalistes allemands regrettent en effet que la parole spontanée des participants n'ait pas vraiment été écoutée et que les hommes politiques n'aient pas assisté ou participé aux *clusters*.

Conclusion

Si la communication politique est saisissable par des discours, des images, des récits, des mises en scène, tous ces signes sont toujours pensés, discutés, mis en public et interprétés par des acteurs qui sont historiquement et socialement enracinés. Dans la chaîne de production sociale des signes politiques qui se rattachent désormais à l'« Europe », les citoyens ordinaires sont devenus à la fois matière et prétexte à la promotion de l'action communautaire. Placés face à ceux qui détiennent position et parole d'autorité, monopole d'expertise et maîtrise de l'agenda, les échantillons de citoyens dépêchés à Bruxelles donnent corps à la citoyenneté européenne. Ils matérialisent ce vis-à-vis idéalisé de l'espace public quand le peuple est rassemblé, délibère et livre son jugement sans lequel la démocratie européenne n'est que mots, procédures et rendez-vous électoraux manqués. Sans qu'ils y soient réticents et même conscients, ces Européens « d'en bas » sont ainsi enrôlés pour leur hétérogénéité ou leurs originalités (sociologiques, culturelles, linguistiques) dans la fabrication d'une communication européenne centrée sur les concepts de « gouvernance », de « dialogue », de « proximité » (Aldrin et Utard, 2008). Par contraste, les organisateurs, partenaires et experts de l'expérience *Tomorrow's Europe* paraissent sociologiquement très homogènes. Multipositionnés dans un espace où enjeux et compétences internationaux sont des ressources communément partagées, ils partagent également un même corps de croyances et d'idéologies sans doute jamais interrogées comme telles sur

⁴⁶ En 2010, on compte ainsi 132 journalistes allemands contre 98 britanniques, 63 espagnols et italiens et 56 français. Sources : Association de la presse internationale à Bruxelles.

⁴⁷ Hans (B.), « Europäische Union. Der Gipfel der kleine Leute », *Spiegel*, 18 octobre 2007.

⁴⁸ Weingartner (D.), « Europa zum Mitreden », *Die Tageszeitung*, 17 octobre 2007.

l'Europe et sur la démocratie, et accessoirement une même conception actionnaliste des sciences comme sciences de gouvernement. L'adéquation implicite des valeurs et des discours entre ces différents co-producteurs du message européen est d'ailleurs, on l'a vu, l'une des principales conditions de félicité de l'expérience étudiée ici.

Si les institutions de pouvoir exercent l'autorité politique légitime en prenant appui sur des « registres de justification » (Lagroye, 2006), leur travail de légitimation s'alimente et se renouvelle sans cesse grâce à l'appropriation de discours d'expertise (la démocratie délibérative, les théories de l'espace public) et au soutien de collectifs sociaux. Cette expérience que ni la Commission, ni le Parlement européen n'organisent directement ; cette expérience initiée par la « société civile européenne », cautionnée par la science politique internationale, commentée par le « quatrième pouvoir » et fondée sur la participation des citoyens ordinaires donne à voir un ordre politique transnational déjà à l'œuvre. En apparaissant comme des « partenaires institutionnels », les institutions du pouvoir européen semblent se tenir « en dehors » ou « à côté » d'une initiative qui rend crédible – donc légitime – la promesse politique de l'Europe. Elle permet, en outre, de construire un consensus de l'« opinion européenne » pour une action européenne dans des domaines (retraite, politique étrangère) où l'UE n'a pas proprement de compétences. Le « tournant participatif » des institutions européennes (Saurugger, 2010) paraît aujourd'hui moins définitif et central après le départ de Margot Wallström et la dilution de la DG Com dans le portefeuille de Viviane Reding⁴⁹, même si se prolongent des initiatives engagées avant l'installation du collège Barroso II. Un haut fonctionnaire de la Commission que nous interrogeons récemment sur ce point estimait les opérations délibératives trop peu efficaces : « On préfère se concentrer sur les leaders d'opinion pour diffuser l'esprit européen⁵⁰ ». Dans cette perspective, la technique classique et peu onéreuse des *focus group* retrouve comparativement à une opération délibérative paneuropéenne du type *Tomorrow's Europe* tout son intérêt pour donner la parole aux Européens (ou plutôt les sonder qualitativement)⁵¹.

⁴⁹ V. Reding est officiellement vice-présidente de la Commission en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté.

⁵⁰ Entretien, 1^{er} décembre 2010.

⁵¹ Trois EB qualitatifs ont été réalisés depuis l'installation de la nouvelle Commission contre un en 2009 et un en 2008. Ils ont portés sur « la qualité perçue des actions de la DG Concurrence » (août 2010), sur « la mobilité transfrontalière » (août 2010) et sur « les droits de l'Enfant » (octobre 2010).

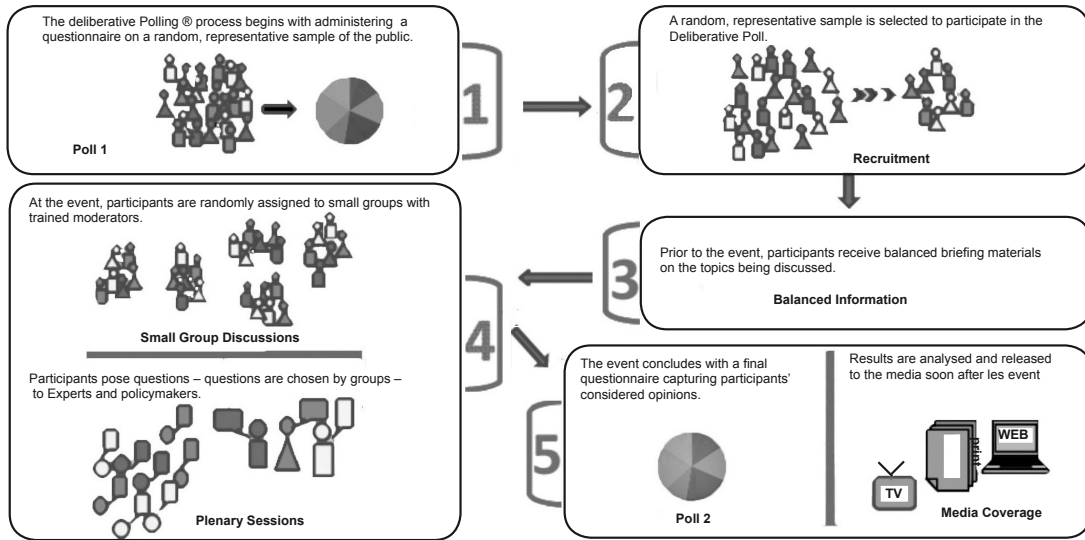
Références bibliographiques

- Aldrin Ph. (2010), « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre », *Politix - Revue des Sciences sociales du politique*, vol 23, n° 89, p. 79-101.
- Aldrin Ph. et Utard J.-M. (2008), « The Ambivalent Politicisation of European Communication. Genesis of the Controversies and Institutional Frictions surrounding the 2006 White Paper », *GSPE Working Papers*, n° 10 (<http://prisme.u-strasbg.fr/workingpapers/WPAldrinUtard.pdf>).
- Baisnée O. (2003), *La Production de l'actualité communautaire. Éléments d'une sociologie comparée du corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne (France-Grande Bretagne)*, thèse de science politique, Rennes I.
- Baisnée O. (2007a), « The European Public Sphere Does Not Exist (At Least It's Worth Wondering...) », *European Journal of Communication*, vol. 22, n° 4, p. 493-503.
- Baisnée O. (2007b), « « En être ou pas » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, p. 110-121
- Barry A. (2001), *Political Machines. Governing a Technological Society*, Londres, The Athlone Press.
- Bastin G. (2005), « Comment les mots viennent à Margot Wallström ? Problèmes d'intermédiation de l'action publique européenne à Bruxelles dans les années 2000 », in G. de Terssac et D. Filâtre (dir.), *Les Dynamiques intermédiaires au cœur de l'action publique*, Toulouse, Octarès, p. 213-223.
- Blondiaux L. (1998), *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Le Seuil.
- Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », *Mouvements*, n° 50, p. 118-129.
- Blondiaux L. (2008), *Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, coll. « La République des idées ».
- Blondiaux L. et Sintomer Y. (2002), « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, p. 17-35.
- Boltanski L. (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- Boucher S. et Marcus G. (2006), « Why Worry? Because It's Good for Us », *Viewpoint*, vol. 12, n° 33, septembre.
- Bourdieu P. (1996), *Sur la télévision*, Paris, Liber.
- Calhoun C. (dir.) (1992), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press.
- Constant B. (1819), « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes », discours prononcé à l'Athénée royal de Paris.
- Downs A. (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper.
- Dubet F. (1987), *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Dryzek J. S. et Niemeyer, S. J. (2006), « Reconciling Pluralism and Consensus as Political Ideals », *American Journal of Political Science*, vol. 50, n° 3, p. 634-649.
- Eder K. (2007), « The Public Sphere and European Democract: Mechanisms of Democratisation in The Transnational Situation », in J. E. Fossum et Ph. Schlesinger (dir.), *The European Union and the Public Sphere. A Communicative Space in the Making?*, New York, Routledge, p. 44-64.

- Finley M. I. (2003) [1976], *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot.
- Fishkin J. S. (2001), « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », *Hermès*, n° 31, 2001.
- Fishkin J. S. (2006), « A reaction for Notre Europe to Andrew Moravcsik's article », *Notre Europe. Études et recherches*, 17 août.
- Foret F. (2008), *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fraser N. (2001), « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, n° 31, p. 125-156.
- Gamson W. (1992), *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Goffman E. (1974), *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- Habermas J. (1978) [1^{er} éd. 1962], *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Habermas J. (1991), *De l'éthique de la discussion*, Paris, Flammarion.
- Hubé N. (2003), « L'Union européenne à la "Une" : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande », in G. Garcia et V. Le Torrec (dir.), *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan, p 67-90.
- Lagroye J. (2006), *La Vérité dans l'Église catholique. Contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin.
- Luskin R.C., Fishkin J.S. et Jowell R. (2002), « Considered Opinions : Deliberative Polling in Britain », *British Journal of Political Science*, vol. 32, n° 3, p. 455-487.
- Martin P. (1998), « Réconcilier délibération et égalité politique : Fishkin et le sondage délibératif », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 1, p. 150-154.
- Mercier A. (dir) (2003), *Vers un espace public européen*, Paris, L'Harmattan.
- Moravcsik A. (2006), « What Can We Learn from the Collapse of the European Constitutional Project », *Politische Vierteljahresschrift*, vol. 47, n° 2, p. 219-241.
- Neumann W. R. (1986), *The Paradox of Mass Politics. Knowledge and Opinion in the American Electorate*, Cambridge (Ma), Harvard University Press.
- Simmel (G.) (1995), *Le Conflit*, Paris, Circé.
- Saurugger S. (2010), « The Social Construction of the Participatory Turn: The Emergence of a Norm in The European Union », *European Journal of Political Research*, vol. 49, n° 4, p. 471-495.
- Talpin J. (2010), « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence politique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, p. 91-115.
- Young I. M. (1996), « Communication and the Other: Beyond Deliberative Democracy Difference », in S. Benhabib (dir.), *Democracy and Difference: Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, p. 120-135.

ANNEXE I - Schéma descriptif du sondage délibératif

Deliberative Polling® *The center for deliberative democracy* / at Stanford University <http://stanford.edu>



The problem Citizens are often uninformed about key public issues. Conventional polls represent the public's surface impressions of sound bites and headlines. The public, subject to what social scientists have called "rational ignorance" has little reason to confront trade-offs or invest time and effort in acquiring information or coming to a considered judgment.

The Approach Deliberative Polling® is an attempt to use public opinion research in a new and constructive way and present results of a poll with a human face.

Our projects Deliberative Polling® has been conducted face-to-face and online in the US and numerous countries around the world, and here are few examples.

National Projects CDD and MacNeil/Lehrer production have conducted DPs on issues facing the citizens of the US such as foreign policy, health care, education, and citizenship.

European Union CDD and its European collaborators conducted the first European-wide DP with more than 360 randomly selected citizens from all 27 member states and discussions were conducted in 23 languages.

Projects Energy Choices-Vermont, Nebraska, Texas (8 project) and Nova Scotia have used DP to give guidance on how their state/province should meet its future energy needs.

China CDD in Zhejiang Province has conducted three DPs - allowing residents to impact the budgetary decisions of their local government.

Sources : Center for Deliberative Democracy, Dept. of Communication, Stanford University, USA.

ANNEXE 2 -
Extrait du « Matériel d'information » mis à disposition des participants

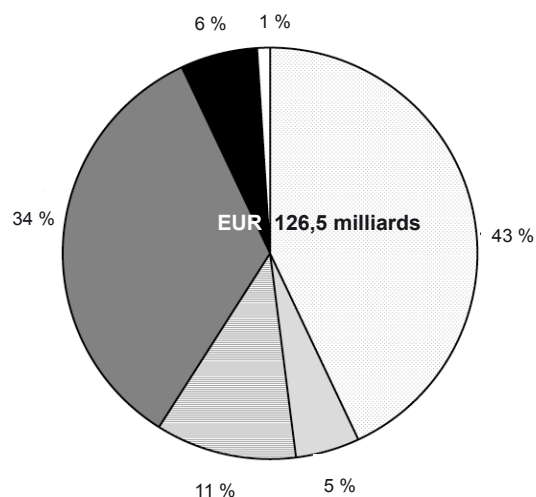
Document d'information 7

Pourquoi et quand le processus de la construction européenne a-t-il commencé?	Dates importantes
<p>Après la Première et la Seconde Guerre mondiale, certains dirigeants européens étaient déterminés à mettre fin à la haine et à la rivalité en Europe – tout particulièrement entre la France et l'Allemagne – et ainsi créer des conditions de paix durables.</p> <p>En 1950, le ministre des Affaires étrangères français a proposé d'établir une Communauté européenne du charbon et de l'acier qui transformerait les matières premières de la guerre en instruments de réconciliation et qui pousserait les nations européennes à coopérer.</p>	<p>1951 La Communauté européenne du charbon et de l'acier est établie par six pays : La France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique, les Pays-bas et le Luxembourg.</p>
	<p>1957 Le traité de Rome donne naissance à la Communauté économique européenne. Au sein de ce « Marché commun », les frais de douane sont abolis (1968) et des politiques communes, notamment sur le commerce et l'agriculture, sont mises en place (années 1960).</p>
	<p>1973 Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni deviennent membres.</p>
	<p>1979 Premières élections directes du Parlement européen.</p>
	<p>1981 La Grèce devient membre.</p>
	<p>1986 L'Espagne et le Portugal deviennent membres.</p>
	<p>1986 L'Acte unique européen libéralise la circulation des personnes, des services et des capitaux en plus des marchandises. Il marque le début d'un programme de six ans visant à créer un marché unique*.</p>
	<p>1993 Le marché unique est réalisé et l'UE est établie. De nouvelles coopérations entre les États membres se sont progressivement développées – par exemple au sujet de la Défense, de la Justice et des Affaires extérieures.</p>
	<p>1995 L'Autriche, la Finlande et la Suède deviennent membres.</p>
	<p>2002 L' euro est introduit dans douze pays.</p>
	<p>2004 La République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie deviennent membres.</p>
	<p>2005 La France et les Pays-Bas rejettent par référendum le Traité établissant une Constitution européenne. Ouverture de négociations d'adhésion avec la Turquie.</p>
	<p>2007 La Roumanie et la Bulgarie deviennent membres.</p>
<p>* Le marché unique Il s'agit d'une union des douanes qui est supposée garantir la liberté de mouvements des personnes, des biens, des services et des capitaux entre les pays de l'UE. Ce qui signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les individus : le droit de vivre, de travailler, d'étudier ou de s'installer librement dans un autre pays de l'UE. • Pour les entreprises : le droit de faire des affaires partout dans l'UE et de vendre des biens et des services à l'échelle de l'UE. 	

Le budget de l'UE

L'UE finance ses politiques grâce à un budget annuel d'environ 120 milliards d'euros, versé en grande partie par les États membres. Aucune taxe communautaire n'a été appliquée jusqu'ici. Actuellement, il représente seulement un peu plus d'un pour cent du revenu intérieur brut combiné des pays (en comparaison, remarquez que les budgets nationaux des États membres représentent entre 32 et 50 % de leur revenu intérieur)

Graphique 1 - De quelle manière est dépensé le budget (2007)



- Politique régionale et de cohésion, recherche, innovation, emploi, énergie
- Politique de voisinage, aide au développement, soutien aux pays candidats
- Santé, éducation, culture, droits des consommateurs, médias, jeunesse
- Politique agricole commune
- Environnement, pêche, développement rural
- Autres dépenses, y compris les frais d'administration

Fonctionnement de l'UE – Principales institutions et processus de prise de décision

Le Conseil des ministres de l'UE

Le conseil représente les États. Il s'agit du principal organe de prise de décision de l'UE, il adopte la législation communautaire proposée par la Commission européenne, il devient le « Conseil de l'Europe », dont le rôle est de conférer un pouvoir politique à l'UE sur les sujets clés.

Les décisions sont-elles prises à la majorité ou à l'unanimité ?

Dans la plupart des domaines où la compétence est partagée entre les États membres les décisions sont prises à la majorité, mais il ne s'agit pas d'une majorité simple de 50 % des pays. Dans ce système, – appelé **vote à la majorité qualifiée**, des accords doivent être acceptés par une majorité importante de pays et de la population qu'ils représentent.

L'unanimité. Lorsque l'accord de chaque pays est nécessaire, est requise principalement pour les domaines sensibles, comme la taxation, la politique sociale, la défense, la politique étrangère et la révision des traités communautaires.

Le Parlement européen

Les membres du Parlement européen sont directement élus par les citoyens de chaque pays, et ce, tous les cinq ans, simultanément dans tous les pays. L'actuel Parlement compte 785 membres issus des 27 pays de l'UE. Les prochaines élections auront lieu en juin 2009.

Son rôle principal est de voter les lois européennes et d'approuver le budget annuel de l'UE.

Il partage ces responsabilités avec le Conseil de l'UE.

De quelle manière le Parlement européen et le Conseil des ministres décident-ils ensemble ?

Les lois communautaire sont votées conjointement par le Conseil et le Parlement européen.

Conformément à cette procédure de « co-décision », le Parlement est sur un même pied d'égalité que le Conseil lorsqu'il légifère sur toute une série de thèmes, comme la liberté de mouvement des travailleurs, le marché unique, l'éducation, l'environnement, la santé, la protection des consommateurs, etc.

Le Parlement européen peut refuser une législation proposée dans ces domaines.